



Business Council
of Canada

BUDGET DE 2018

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires

Quelles mesures fédérales aideraient les Canadiens à être plus productifs?

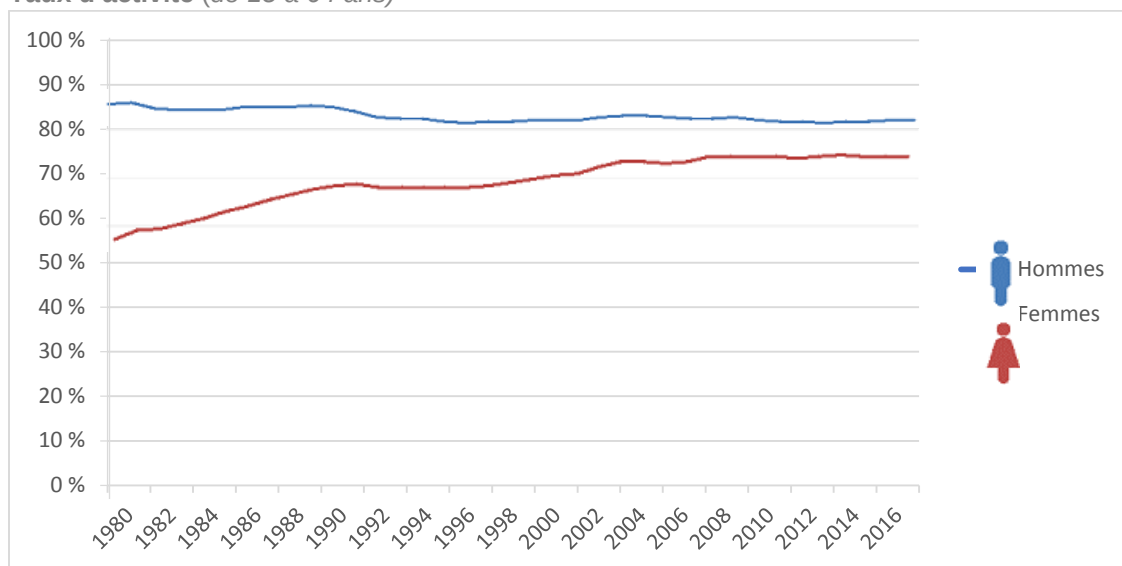
La productivité du travail du Canada traîne la patte derrière celle de pays comparables et limite le niveau de vie des Canadiens. Même si aucune politique ni aucun programme n'arriverait à lui seul à stimuler la productivité en général, le fait d'encourager un taux d'activité des femmes supérieur, de soutenir les femmes dans les domaines des STIM, de permettre aux aînés de travailler plus longtemps et d'aider les Canadiens à s'orienter dans le marché du travail changeant pourrait aider.

Augmentation du taux d'activité des femmes

La part de femmes canadiennes âgées de 25 à 64 ans ont fait des études postsecondaires connaît une croissance plus rapide que celle des hommes; elle est passée de 15 % en 1991 à 35 % en 2015. L'augmentation du nombre de femmes très scolarisées dans le marché du travail aiderait à compenser la diminution de la population active, à stimuler le potentiel de croissance et à élever le niveau de vie pour l'ensemble des Canadiens.

Selon une récente étude du FMI, l'augmentation du taux d'activité d'un point de pourcentage grâce à des femmes ayant des diplômes d'études supérieures pourrait stimuler la productivité globale du travail du Canada, en la faisant passer de 0,2 à 0,3 point de pourcentage par année. Si l'écart actuel de 7 points de pourcentage entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes était éliminé, le PIB réel connaîtrait une hausse d'environ 4 %. D'après une analyse distincte du Conseil consultatif en matière de croissance économique, le PIB du Canada connaîtrait une croissance de 13 milliards de dollars si le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans ayant des enfants de moins de 16 ans était le même que celui des hommes du même âge, soit 93 %.

Taux d'activité (de 15 à 64 ans)



Source : OCDE

En moyenne, les mères canadiennes passent environ 4,5 heures par jour à s'occuper de leurs enfants, soit deux fois plus que les pères. Pourtant, le Canada ne consacre qu'entre 0,2 et 0,34 % du PIB à l'éducation des jeunes enfants et à la garde des enfants, soit la moitié de la moyenne des pays de l'OCDE et le tiers du minimum de 1 % recommandé à l'échelle internationale pour le financement public de l'éducation et de la garde des enfants de moins de cinq ans.

Bien que le Conseil canadien des affaires salue les efforts du gouvernement pour créer un cadre national pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, on peut en faire encore plus pour s'assurer que les familles dans le besoin reçoivent de l'aide pour couvrir les frais liés à la garde d'enfants. Les économistes Alexandre Laurin et Kevin Milligan ont recommandé le remplacement de la déduction pour frais de garde d'enfants par un crédit d'impôt remboursable fondé sur le revenu, approche que nous appuyons. MM. Laurin et Milligan estiment qu'environ 13 à 19 % des mères au foyer se joindraient à la population active si les frais de garde d'enfants étaient inférieurs.

Soutenir les femmes dans les STIM

Malgré certains progrès réalisés au cours des trois dernières décennies, les femmes ne représentent que moins de 30 % des personnes au Canada détenant un diplôme d'études postsecondaires en STIM. De plus, les femmes ayant un diplôme dans les STIM sont 12 % moins susceptibles que les hommes de travailler dans les domaines des STIM après l'obtention de leur diplôme. Comme c'est le cas dans d'autres pays, le pourcentage global de femmes travaillant dans les domaines des STIM diminue à mesure qu'avance leur carrière – phénomène que certaines personnes appellent « le tuyau percé ».

Les compétences en STIM sont essentielles à la croissance de l'innovation et de la productivité. Le fait d'encourager et de soutenir un plus grand nombre de filles et de femmes à poursuivre des études dans le domaine des STIM permettra d'augmenter l'offre de gens de talent au Canada. Les chefs d'entreprise approuvent le soutien consenti par le gouvernement à des programmes de STIM, y compris le programme PromoScience et des interventions ciblées lorsque les femmes et les filles sont plus susceptibles d'abandonner des carrières du domaine des STIM.

Permettre aux aînés de travailler plus longtemps

Le vieillissement de la population canadienne suppose, au fil du temps, un effectif réduit, une productivité réduite et un ralentissement de la croissance du PIB. Des mesures visant à encourager des aînés hautement qualifiés à rester sur le marché du travail permettraient d'aider à réduire les conséquences économiques négatives du changement démographique.

Le régime de pensions du Canada ne devrait pas dissuader les gens de choisir de travailler plus longtemps. Le fait d'augmenter l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti à 67 ans, par rapport aux 65 ans actuels, permettrait de réagir à la réalité d'une société vieillissante et de l'augmentation de l'espérance de vie. En même temps, le fait d'autoriser les reports du Régime de

pensions du Canada au-delà de 70 ans encouragerait les travailleurs âgés à rester plus longtemps sur le marché du travail.

Cela permettrait au Canada de se mettre au pas des autres pays de l'OCDE – comme l'Australie, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, qui ont élargi l'âge de l'admissibilité à des programmes de soutien après la retraite. Le taux d'activité du Canada pour les personnes âgées d'au moins 55 ans est actuellement de 54 %. D'après le Conseil consultatif en matière de croissance économique, l'élévation de ce niveau à 62 % – à égalité avec les pays de l'OCDE les plus performants – permettrait d'ajouter 56 milliards de dollars au PIB de notre pays.

Aider les Canadiens à s'orienter dans le marché du travail changeant

Le Canada possède l'une des mains-d'œuvre les plus instruites du monde – avantage important dans une économie de plus en plus axée sur les connaissances. Mais la nature du travail évolue. Il est nécessaire de posséder de l'information sur le marché du travail (IMT) exhaustive et accessible pour permettre de s'assurer que les Canadiens possèdent le bon dosage de compétences et d'expérience pour réussir dans leur carrière et pour aider les employeurs à concevoir des programmes de formation pour les nouveaux travailleurs.

Le Canada ne manque pas de données sur le marché de travail, mais les renseignements sont souvent fragmentés et difficiles d'accès. En outre, il manque des renseignements au sujet des résultats à long terme de diverses trajectoires professionnelles. La création d'une plateforme de données exhaustives et largement diffusées sur l'IMT à l'échelle nationale aiderait les établissements postsecondaires, les chercheurs d'emploi et les employeurs à prendre des décisions plus éclairées.

Quelles mesures fédérales aideraient les entreprises canadiennes à être plus productives et compétitives?

L'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises est essentielle à la prospérité à long terme du Canada. Dans ce contexte, il convient de noter que les grandes entreprises ont tendance à être plus productives que les petites et moyennes entreprises. D'après une étude de la Banque du Canada qui classe les grandes sociétés comme celles ayant au moins 100 employés, la différence dans la taille des sociétés du Canada et celles des États-Unis représente environ 20 % de l'écart entre les ventes par employé et environ 50 % de l'écart de productivité manufacturière correspondant.

Des efforts en vue de promouvoir le commerce, de simplifier le régime fiscal et de rationaliser l'environnement réglementaire permettraient d'encourager les entreprises à croître et d'améliorer l'attrait du Canada comme endroit où investir.

Résultats commerciaux

La relation commerciale du Canada avec les États-Unis sert de fondement à la prospérité de notre pays. Au cours des prochaines négociations sur l'ALENA, le maintien d'un accès préférentiel au marché américain doit être la principale priorité du gouvernement. Voici d'autres priorités :

- **Moderniser l'ALENA** – Le Canada devrait saisir l'occasion de moderniser ses relations d'affaires et d'investissements avec le Mexique et les États-Unis. Il y a des occasions dans des domaines comme la propriété intellectuelle, le commerce électronique, le traitement de sociétés d'État, les règles de la concurrence, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les télécommunications, les procédures douanières, la main-d'œuvre, l'environnement, l'approvisionnement et la coopération réglementaire.
- **Améliorer l'ALENA** – Au moment de renouveler l'ALENA, les trois pays devraient s'efforcer d'améliorer la sécurité énergétique, de promouvoir une meilleure coopération énergétique, d'accroître l'accès à des sources d'énergie à plus faibles émissions de carbone et de renforcer la coopération réglementaire. Cela permettrait d'affermir considérablement la position compétitive de l'industrie nord-américaine.

La part des exportations canadiennes qui vont aux marchés émergents – actuellement de 10 % – est en hausse, mais elle demeure faible compte tenu du fait que les marchés émergents et en développement devraient représenter 65 % du PIB mondial au cours des cinq prochaines années. Le Canada doit donc travailler activement afin de diversifier ses partenariats commerciaux. Le Conseil des affaires recommande ce qui suit :

- conclure les négociations commerciales en cours avec le Japon et l'Inde;
- lancer des négociations commerciales globales avec la Chine;
- assurer l'engagement continu auprès des membres restants du Partenariat transpacifique;
- poursuivre les discussions avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, association économique régionale qui comprend quatre membres du Partenariat transpacifique ainsi que les économies de marchés émergents de l'Indonésie et des Philippines.

Les politiques commerciales du Canada n'auront du succès que si les sociétés tirent parti des ententes négociées. En 2016, 43 255 entreprises au Canada ont exporté des biens. Parmi celles-ci, 97,4 % étaient des sociétés comptant moins de 500 employés.

Au cours de la même année, les sociétés ayant au moins 500 employés ont représenté 2,6 % du nombre total d'exportateurs, mais n'ont compté que pour près de 60 % de la valeur des biens canadiens exportés. Des politiques destinées à aider les entreprises à

croître, associées à des outils et à des mesures de soutien facilitant les exportations des PME, sont essentielles pour rehausser les résultats commerciaux du Canada.

Réforme fiscale

La compétitivité fiscale du Canada perd du terrain, en partie parce que les taux d'imposition des sociétés provinciales ont grimpé. Le taux d'imposition combiné des sociétés fédérales et provinciales du Canada se situe au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Le Canada arrive au 13^e rang des pays de l'OCDE au chapitre du fardeau fiscal sur les investissements.

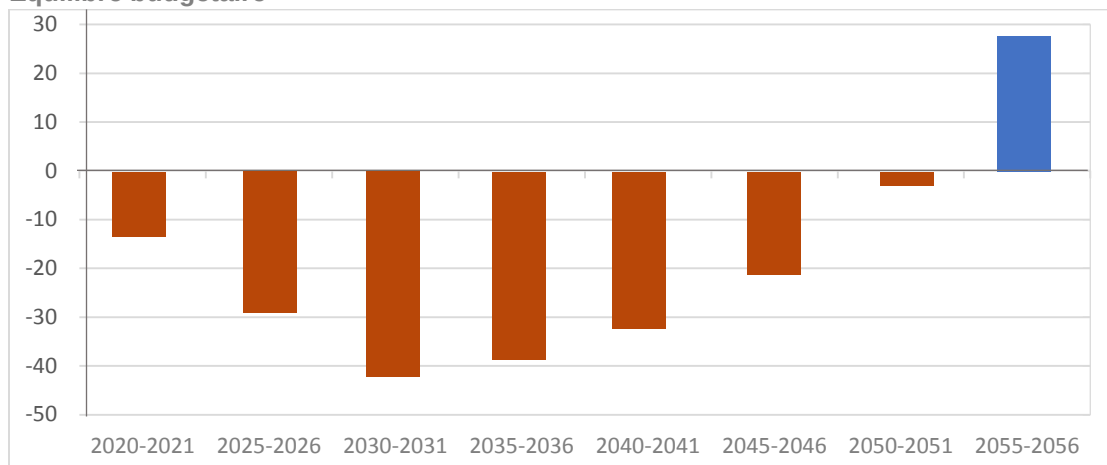
D'après un sondage annuel de PwC qui mesure l'éventail complet des taxes imposées aux entreprises canadiennes, les grandes sociétés supportent actuellement un taux d'imposition de 37,5 %, soit le taux le plus élevé depuis les quatre années où l'on recueille les données. Une réforme fiscale complète conçue pour élargir l'assiette fiscale et abaisser les taux des sociétés et les taux personnels permettrait de renforcer la capacité du Canada d'attirer et de retenir des investissements et des talents.

Viabilité budgétaire

Le Conseil des affaires soutient une politique fiscale modérément expansionniste qui permet des investissements dans des infrastructures qui rehaussent la productivité, mais il est préoccupé par l'échec du gouvernement fédéral pour ce qui est d'établir une cible claire permettant d'équilibrer son budget. Les propres projections financières à long terme du gouvernement donnent à penser qu'il accusera des déficits jusqu'en 2050.

La prochaine fois que le Canada entrera dans une période de récession, les recettes fiscales diminueront, alors que les demandes de dépenses accrues augmenteront. L'équilibre budgétaire permettrait de faire en sorte que le Canada soit bien placé pour traverser le prochain ralentissement économique.

Équilibre budgétaire



Source : Mise à jour des projections économiques et budgétaires à long terme.

Innovation

Un des buts des dépenses en innovation publique devrait être l'augmentation des niveaux de collaboration valables sur le plan commercial au sein de l'industrie, du gouvernement, des établissements de recherche et des institutions axées sur les compétences. De récentes réformes et de récents ajouts au portefeuille des programmes fédéraux offrent la possibilité de le faire à coût raisonnable, mais seulement si l'on donne la priorité aux initiatives dirigées par l'industrie qui associent les fonds publics aux investissements privés. Les initiatives devraient être sélectionnées en fonction du mérite, au moyen d'un processus ouvert qui est indépendant de l'influence politique.

Les programmes d'innovation seuls n'atteindront pas leurs objectifs si les politiques fédérales dans d'autres domaines ne sont pas correctement harmonisées. Des retards dans l'approbation de nouveaux projets, ainsi que les coûts de conformité associés aux règlements, peuvent entraver l'innovation. Afin de pleinement soutenir des investissements privés et publics en innovation, le gouvernement fédéral doit voir à ce que les processus d'approbation réglementaires soient plus transparents, prévisibles, fondés sur les faits et capables de permettre la prise de décisions en temps opportun. Autant que possible, le gouvernement devrait élaborer de nouveaux règlements en collaboration avec l'industrie et entreprendre des examens réguliers afin de repérer les règles dépassées devant être éliminées.

L'Accord de libre-échange canadien récemment conclu est une occasion pour le gouvernement fédéral de poursuivre la modernisation réglementaire. L'accord établit un processus de conciliation réglementaire fort nécessaire qui aidera à surmonter les obstacles commerciaux que rencontrent les entreprises lorsqu'elles font des affaires au-delà des frontières provinciales et territoriales. La réussite de cette initiative dépendra du règlement en temps opportun des difficultés recensées par les entreprises.



Conseil canadien
des affaires

99, rue Bank, bureau 1001
Ottawa (Canada)
K1P6B9

Téléphone : 613-238-3727
Télécopieur : 613-238-3247
Courriel :
info@thebusinesscouncil.ca

